

Les Jeux Olympiques de Paris : le championnat de la russophobie

Les Jeux Olympiques de Paris ont débuté ce 26 juillet 2024 pour le plus grand bonheur des amateurs du sport de tous horizons qui préfèrent, à juste titre et pour ne pas gâcher l'ambiance de fête, fermer les yeux sur les scandales et le chaos sans précédent accompagnant la période de préparation de l'ouverture des actuels jeux et de les ignorer en se concentrant sur les compétitions sportives qui se tiendront dans la capitale française jusqu'au dimanche 11 août 2024.

En laissant les fans de sport savourer le retour de l'événement qu'ils attendaient depuis trois ans, je ne peux, toutefois, ne pas me tourner vers ceux qui ont tendance à préférer la vision de l'ensemble des processus qui se déroulent dans l'époque que nous vivons, au lieu de se contenter de la consommation insoucieuse et agréable de ce qui leur est servi sur un plateau, sans examiner la qualité et la propreté de la table sur laquelle ce dernier est posé.

Je préfère laisser les autres commenter les graves dérives qui sont devenues une normalité durant les préparatifs des Jo de Paris et dire quelques mots sur un autre aspect de l'événement qui sera lourd de conséquences : l'excès de la russophobie qui est devenue un synonyme de la compétition olympique de ce jour.

Les réalités du Cio

En 1925, lors du Congrès olympique qui s'est tenu à Prague, Pierre de Coubertin, le père-fondateur des Jeux Olympiques (Jo) contemporains, a déclaré concernant les Jo : «*Tous les peuples y doivent être admis sans discussion, de même que tous les sports y doivent être traités sur un pied d'égalité, sans souci des fluctuations ou des caprices de l'opinion.*»

Le grand principe fondateur des Jeux Olympiques sur la participation inconditionnelle de tous les peuples dans l'événement, le principe sans lequel l'existence-même de cette grande initiative sportive perd son sens, ce principe est non seulement bafoué, mais tout simplement méprisé par l'actuel Comité international olympique (Cio) qui a totalement oublié le rôle qui est le sien.

Quelle est la réelle raison de la mutation malsaine que le Cio a subie ? La réponse est simple. Aujourd'hui, ce comité est totalement dominé par les lobbies des puissances occidentales qui l'ont transformé en simple exécutant de la volonté politique de ses commanditaires, en pervertissant le plus grand événement sportif international, sain autrefois, en une simple tribune de leur propagande.

La domination occidentale des Jo via le Cio n'est guère une

supposition, mais un fait concret : sur les 206 pays-participants aux Jo, seules 106 personnes constituent le Comité olympique dont 54 -la majorité- sont les représentants des intérêts de l'Occident collectif dont l'ensemble des populations est inférieur à 20% de la population mondiale. En ce qui concerne la Fédération de Russie, la Chine, l'intégralité du continent africain et l'intégralité de l'Amérique latine - tous ces pays et continents qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre-, elles ne sont représentées que par 32 membres, soit moins d'1/3 des voix de votes.

Le Cio et ses dérives russophobes

Dès le début de l'initiative militaire de Moscou contre les intérêts du bloc de l'Otan sur le territoire ukrainien, les décideurs occidentaux ont ordonné au Cio d'entreprendre une série de répressions à l'encontre de la Fédération de Russie, ce qui a été promptement réalisé et mis en avant en tant qu'un des éléments dans le cadre du grand tableau de la propagande déclenchée par le camp «atlantiste» contre son adversaire politico-militaire russe.

Le Comité «international» olympique a réprimé non seulement le droit souverain des sportifs russes de concourir sous leur drapeau national, mais en plus les a autorisés à participer aux Jo uniquement en tant qu'athlètes neutres, sans représenter leur pays.

En tant que condition supplémentaire additionnelle, le non-soutien de l'opération militaire russe, soit la non-opposition à la politique du bloc de l'Otan, a été requis auprès de chaque participant potentiel originaire de la Russie. Tous ceux qui ont refusé de se plier à chacune des conditions politiques exposées ont été interdits de facto de participer aux Jo. Un grand nombre de sportifs russes déjà médaillés olympiques ont refusé personnellement de participer à ce championnat de la russophobie orchestré par des puissances-ennemies.

De ce fait, il est à souligner que l'intégralité des résultats des Jo de Paris 2024 seront complètement faussés suite à l'absence d'un grand nombre d'athlètes qui auraient eu d'énormes chances de recevoir de nouvelles médailles. Les médailles seront donc attribuées à des compétiteurs plus faibles -l'ensemble de l'événement ne devient qu'une triche légalisée à l'examen.

Sans entrer dans les détails de la guerre en Ukraine qui est un autre sujet et dont la réalité est très éloignée des narratifs mensongers propagés par le bloc politico-militaire occidental, cela étant et quoi qu'il en soit, en mettant des parallèles



on ne peut ne pas constater que l'histoire ne se souvient pas de l'exclusion des athlètes américains, notamment lors des Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, après que leur pays d'origine a perpétré un gigantesque massacre des populations et des crimes contre l'humanité lors de l'invasion et la destruction de l'Irak en 2003. Ni des athlètes anglais et français lors des Jo de Londres en 2012, à la suite de la destruction en 2011 de la Lybie et de l'avenir de son Peuple perpétrée par la France et le Royaume-Uni à la demande de leur tuteur outre-Atlantique.

De même pour les athlètes d'Israël : ils n'ont pas eu le moindre dérangement de la part du Cio à la suite de l'action de leur pays vis-à-vis de Gaza et dont je vais revenir plus loin sur la situation de l'équipe olympique hébreu dans le cadre des Jo de Paris.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine dorénavant perdue par le bloc occidental face à la Fédération de Russie, ce dernier observant l'agonie de sa créature qui est le régime de Kiev, pousse le Cio à la bassesse d'une revanche d'impuissance qui s'est traduite par une répression supplémentaire : l'interdiction pure et simple aux sportifs russes admis sous bannière neutre aux Jo de Paris de participer à la parade sur la Seine avec les autres délégations lors de la cérémonie d'ouverture.

Etant donné qu'il s'agit de sportifs en tant que personnes physiques qui se sont déjà pliés à des conditions discriminatoires du Cio à l'encontre de leur pays, l'interdiction de leur participation à la cérémonie d'ouverture ne peut en aucun cas être traitée judiciairement autrement que par la discrimination par une personne morale vis-à-vis de personnes physiques à la base de leur origine. J'aimerais rappeler aux responsables (irresponsables, pour être plus précis) concernés du prétendu pays le respect

des droits : ce méfait constitue une grave violation directe, assumée et affichée de la Loi 225-1 de la Section 1 «*Des discriminations*» du Chapitre V «*Des atteintes à la dignité de la personne*» du Livre II «*Des crimes et délits contre les personnes*» du Code pénal de la République française.

La flagrance de ces constats est plus que parlante et le monde non occidental tire ses conclusions et prend ses dispositions dans la construction du monde de demain.

Les Jo et la dégénérescence morale de la classe politique française

Sans avoir à citer l'intégralité des dérives immorales de la quasi-totalité des représentants de l'actuelle classe politique française, arrêtons-nous sur un échantillon tout à fait représentatif de ce dernier, qui est madame Anne Hidalgo, la mairesse de la Ville de Paris.

En surfant sur la vague de la propagande étatique russophobe, afin de gagner des points politiques auprès de la masse électorale formatée et endoctrinée par des mass-médias, c'est déjà début avril 2024 que cette dame a fait connaître sa position russophobe vis-à-vis des futurs Jo : «*Je veux dire aux athlètes russes et biélorusses qu'ils ne sont pas les bienvenus à Paris.*»

Enfin, il se peut que je me trompe sur les penchants russophobes de la mairesse Anne Hidalgo et qu'elle ne produise ce type d'immondes déclarations juste pour détourner l'attention des habitants des graves problèmes de la ville que cette dame, aussi étonnant que cela puisse paraître, est sensée administrer.

En ne parlant que des soucis municipaux les plus inoffensifs et en ne mentionnant même pas la célèbre invasion des punaises dans les lits des Parisiens, il ne serait pas de refus que quelqu'un de l'entourage politique de cette person-

ne lui rappelle que, notamment, la population des rats-porteurs de maladies contagieuses au sein de sa commune est aujourd'hui largement supérieure au nombre-même des habitants. Qu'on lui rappelle également qu'il est impossible de marcher sur ses trottoirs sans mettre les pieds, l'un après l'autre, dans les excréments des chiens qui, depuis longtemps, sont devenus l'une des attractions touristiques les plus remarquées de la ville de Paris.

Au lieu de jouer à la grande politicienne soucieuse de la victoire de la prétendue lumière face à l'obscurité, madame Hidalgo devrait plutôt s'occuper de son travail pour lequel elle perçoit un salaire tout à fait confortable payé par les contribuables : nettoyer les trottoirs des excréments.

Pour ma part, j'aimerais lui rappeler un autre fait la concernant. Madame Anne Hidalgo ou, plus exactement, Ana Maria Hidalgo Aleu, étant citoyenne du Royaume d'Espagne, connaît très mal non seulement son histoire, mais l'histoire tout court.

Notamment, durant les Jeux Olympiques de Berlin qui se sont tenus en 1936, sous le III^{ème} Reich, même un personnage comme Adolf Hitler ne s'est jamais permis de prononcer un seul mot désobligeant ou discriminatoire vis-à-vis de ne serait-ce qu'un seul athlète d'un des pays-participants aux Jo. Et ceci malgré sa détestation personnelle viscérale et sa considération d'un grand nombre d'entre eux en tant que sous-hommes et animaux à éliminer.

Pendant le déroulement des Jeux, Adolf Hitler a même fait passer une circulaire de l'interdiction de l'affichage et de l'application de sa politique raciale (lois raciales de Nuremberg de septembre 1935) sous peine de poursuites pénales, afin de ne pas froisser la sensibilité des étrangers inhabituels aux

«nouveau» développées sous le Reich et de ne surtout pas provoquer le moindre incident international.

Il n'est également pas à négliger que le début des Jeux Olympiques de Berlin a eu lieu à la 3^{ème} semaine de la guerre civile sanguinaire en Espagne - pays natal de la maïresse de Paris- dont l'Allemagne était déjà en train de prendre ses positions et dispositions en tant qu'ennemie de certains pays dont les athlètes étaient présents aux Jo à Berlin, mais qui n'ont à aucun moment perçu la moindre hostilité de la part du pays-organisateur, même si ce dernier était une dictature sanguinaire nazie. L'analyse comparative de la rhétorique du mois d'avril 2024 de Ana Hidalgo, fière représentante et porte-parole de la classe politique française dans le cadre des Jo de Paris, avec celle du mois d'août 1936 de Adolf Hitler, le chancelier du III^{ème} Reich, ne peut que laisser perplexe, car son résultat est tout à fait en défaveur de l'actuelle occupante de l'Hôtel de ville de Paris.

La politique de «deux poids, deux mesures»

En mettant de côté l'inacceptabilité des abus commis tant par le Comité international olympique (Cio) régi par des forces occidentales que par les représentants politiques du pays-organisateur qui est la France, une autre question se pose.

Comment cela se fait qu'en face de la répression sans précédent de l'équipe olympique russe pour des raisons plus que discutables -l'équipe olympique israélienne, quant à elle, ne connaît même pas le soupçon du début de problèmes similaires sur le sol du pays des fromages ?

C'est exactement le contraire qui arrive : de même que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique a applaudi récemment debout Benjamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, les hauts représentants du pouvoir actuellement installés en France ont mis un effort tout particulier, assumé et affiché non seulement dans la protection de l'équipe olympique hébreu -ce qui est tout à fait normal-, mais en plus et, surtout, dans la négation du grand massacre de masse de la population civile de Gaza perpétré d'une manière assumée et préméditée par les Forces armées de l'Etat hébreu.

Ni les nombreuses résolutions de l'Onu, ni les très graves accusations de génocide à l'encontre d'Israël, ni les initiatives de la Cour pénale internationale (Cpi) tant chérie et applaudie par l'ensemble du monde occidental dont la France, au moment du lancement des poursuites contre le Président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine (voir mon analyse «Le «tribunal pour

l'Ukraine» ou la chasse aux sorcières à l'occidental», démontrant juridiquement l'absurdité et la totale illégalité de l'initiative de la Cpi à l'encontre de V. Poutine), n'ont créé la moindre réflexion dans le camp irresponsable de la Macronie qui pourrait mener à la modération du zèle dans le positionnement de la France en tant qu'ennemie du Peuple de Gaza et, par la même occasion, de l'ensemble du monde arabo-musulman.

L'idée de l'interdiction, par le ministère de l'Intérieur, de l'affichage du drapeau palestinien lors du passage de la flamme olympique (à Vitry-sur-Seine) était certainement considérée comme très lumineuse. Le fait que la Palestine soit représentée en tant qu'Etat par son équipe sportive aux Jeux Olympiques de Paris 2024 n'a guère effleuré les esprits des auteurs irresponsables de cette gravissime discrimination du peuple-victime de massacre à des proportions industrielles.

De leur côté, les athlètes russes ont été privés non seulement de leur droit absolu du port du drapeau national et de la participation à l'ouverture des Jo de Paris -ce qui est une totale aberration politique-, mais même de l'assistance par leur propre ambassade, en cas de besoin, via le refus officiel de la délivrance de l'accès aux espaces des jeux à des représentants du corps diplomatique russe en France, ce qui est une procédure normale, pratiquement obligatoire durant la tenue de Jo dans le monde. Une mesure de grande discrimination jamais vue dans les 128 ans d'existence des Jeux Olympiques contemporains a été mise en place par les autorités irresponsables du pays d'accueil des Jo sans la moindre réflexion derrière sur la gravité de la violation des règles régissant la diplomatie internationale.

De même, à l'opposé des excès du zèle protecteur vis-à-vis de l'équipe sportive juive, il n'est plus guère étonnant que les autorités françaises «responsables» n'ont pas mis en place même les moindres traces du soupçon des mesures de protection appropriées à des athlètes russes contre d'éventuelles agressions de la part d'extrémistes ultranationalistes ukrainiens dans la France regorge aujourd'hui, au même titre que le reste de l'Ue.

Cela étant, en notant le haut degré d'irresponsabilité politique et morale des autorités françaises dans le cadre de l'organisation des Jo, il est néanmoins à souligner que les membres de l'équipe olympique israélienne ne doivent, en aucun cas, être stigmatisés et jugés responsables des actions criminelles menées par le chef de l'Etat et le gouvernement du pays dont ils sont originaires. Le domaine des responsabilités des athlètes aux Jo ne peut être autre que celui du sport.

Selon mon avis personnel

subjectif, les principes fondamentaux des Jeux Olympique exprimés par Pierre de Coubertin -«Tous les peuples y doivent être admis sans discussion»- sont sacrés et leur profond mépris de la part des actuels «responsables» et organisateurs des Jo qu'on observe aujourd'hui est un véritable crime vis-à-vis de l'institution. Un crime lourd de conséquences qui ne se limiteront certainement pas qu'à la grave détérioration de l'image de l'événement dans le monde.

Jo de Paris, une pierre de plus à l'édifice de l'effondrement de l'Occident

Dans les décennies du passé, la politique étrangère de l'Occident collectif vis-à-vis du reste du monde était grandement guidée par des principes ayant pour réel objectif final la mise en place des rapports «gagnant-perdant» en sa faveur.

Cela étant, la vraie nature des rapports instaurés était soigneusement dissimulée à l'aide de toute une panoplie d'outils de pression que l'hégémonie économique-militaire occidentale a procurée à sa classe poli-

tique qui était, en grande partie, porteuse des aptitudes et compétences professionnelles de haut niveau dans son action du développement et de la consolidation de la domination.

Aujourd'hui, l'hégémonie de l'Occident sur le monde, qui a perduré depuis le 15^{ème} siècle, s'approche de son terme. Et ceci d'une manière indéniable et irrévocable.

La situation du camp occidental est grandement aggravée par la tendance généralisée du grand remplacement des élites politiques porteuses des capacités de vision à long terme et des compétences permettant de le réaliser sur le terrain par celles des activistes-arrivistes. Activistes dont la plupart sont dépourvus tant de l'aptitude aux postes occupés que des compétences et de la capacité de vision à long terme qui sont les trois conditions sine qua non pour mener les Etats ailleurs que dans le précipice de la récession et de la décadence.

Les Jeux Olympiques que nous vivons aujourd'hui ne sont qu'une scène de plus parmi tant d'autres qui ont eu lieu ces dernières années, sur laquelle la classe politique actuellement au pouvoir en

France, étant tout à fait représentative de l'ensemble de la classe politique du monde occidental, commet une erreur fatale vis-à-vis de la volonté de la perdurance de l'hégémonie mondiale du camp qu'il représente, en exposant d'une manière ouverte et assumée leur modus operandi qui consiste à l'application des doubles standards, de la politique «deux poids, deux mesures».

Tel abus ouvert et démesuré de la position de force occidentale qui marche à grands pas vers son annihilation, ne fait que creuser davantage le précipice idéologique entre l'Occident collectif et le reste de l'humanité qui tolère de moins en moins les dérives immorales à répétition de ceux qui se positionnent en maîtres. Maîtres à qui il ne reste plus grand-chose du passé florissant, hormis les démesurées ambitions.

Oleg NESTERENKO
Président du CCIE

(www.c-cie.eu)

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Médina Gounass encore endeuillée : Un fidèle tué accidentellement par un gendarme qui a pris la fuite après la tragédie

Suite aux décès tragiques survenus dans la ville sainte, notamment le 17 juin dernier lors de l'attaque du cortège du Khalife général, Thierno Amadou Tidiane Ba (qu'Allah le préserve parmi nous), et quelques jours plus tard avec la perte d'un autre jeune, Médina Gounass vient de connaître une nouvelle journée sombre. Ce lundi 22 juillet, vers 18 heures, un fidèle innocent, répondant au nom de Idrissa Barry, âgé de 56 ans, a tiré sa révérence dans un accident funeste.

De retour de son champ, Idrissa Barry enfourcha son vélo pour acheter de l'engrais destiné à fertiliser ses cultures. Sur le chemin, au niveau du quartier Sifaw, le cultivateur fut mortellement percuté par un véhicule de la Gendarmerie nationale. Il est décédé sur le coup, et le gendarme a pris la fuite.

Après les quelques pluies bienfaitrices tombées dans le Sud du Sénégal, annonciatrices d'une bonne saison pour les agriculteurs, le vieux Barry ne récoltera pas ce qu'il a semé. Qu'Allah l'accueille dans son Paradis !

Ce qui se passe à Médina Gounass défie l'entendement. Il est inacceptable qu'une gendarmerie, institution garante de la protection des citoyens, devienne l'auteur de la mort de l'un d'eux. Faucher un citoyen et prendre la fuite est un acte inconcevable, surtout pour ceux qui sont censés protéger. Cette non-assistance à personne en danger est, d'ailleurs, une infraction pénale passible de



sanctions.

Il est impératif que le monde sache que, depuis le jour de la Tabaski (Aïd al-Adha), les habitants de la ville sainte de Médina Gounass vivent une situation critique. Ils peinent à vaquer à leurs occupations quotidiennes et à bien pratiquer leurs obligations religieuses, surtout la prière du vendredi, à cause des restrictions des Forces de l'ordre. Traumatisés par cette série d'événements incroyables, ils se demandent quand tout cela prendra fin.

Malgré le blocus imposé par les Forces de l'ordre depuis le 17 juin, les habitants demeurent sereins et calmes, respectant le mot d'ordre de paix prôné par le Khalife général, Thierno Amadou Tidiane Ba (qu'Allah l'agrée). En effet, quand la mort survient, en tant que musulmans, nous acceptons la volonté

de Dieu. Toutefois, la question du responsable demeure.

Le Khalife général, Thierno Amadou Tidiane Ba (qu'Allah l'agrée et le préserve), incarne la paix et la sérénité. Quelles que soient les turbulences, les vicissitudes du monde, il demeure impassible et se soumet à Allah, le Très-Haut, le Juge Suprême. Lors de toutes ses assemblées, il prône la non-violence, ses paroles sont empreintes de tranquillité. Il est un homme pacifique dont la force intérieure reste inébranlable.

Ainsi, de grâce, ne perturbez pas la ville sainte de Médina Gounass et son Khalife général. Allah est l'Eternel Témoin.

Qu'Allah, l'Unique Protecteur, veille sur Thierno et sur l'ensemble de la communauté !

Qu'Allah protège le Sénégal !
Aliou KOUME
Citoyen sénégalais